AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 30-3-81677537

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL : 70,00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex
Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes
du Service de la Protection des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

BULLETIN du 27 MARS (Edition générale 1981 - n° 6)

N° 177

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POMMIER.-

La végétation s'est développée activement avec les températures douces que nous connaissons actuellement. Les germes contenus dans les feuilles arrivent à maturité.

Dans les vergers où les pommiers ont atteint ou dépassé le stade C3-D (bourgeons largement éclatés), il y a lieu d'effectuer un traitement fongicide les premiers jours de la semaine du 30 Mars au 4 Avril.

Dans les autres situations, la protection devra être assurée dès que ce stade sera atteint.

Consulter le tableau des stades repères transmis avec le précédent bulletin.

TAVELURE DU POIRIER.-

En raison de la croissance de la végétation une nouvelle application est conseillée dans la même période que précédemment.

- Produits homologués ou en autorisation de vente contre les tavelures :

FAMILLE	MATIERE ACTIVE	SPECTALITES COMMERCIALES (non limitatif)
Benzimidazoles *	bénomyl carbendazime thiophanate méthyl	BENLATE Nombreuses spécialités PELT 44
Dithiocarbamates	carbatène mancozèbe manèbe propinèbe thirame zinèbe zirame	TRIONEB DITHANE M 45, SANDOZEBE Nombreuses spécialités ANTRACOL Nombreuses spécialités " "
Diazines	fénarimol	RIMIDINE, RUBIGAN
Guanidine *	doguadine	DODINAL, MELPREX
Phtalimides	captafol captane folpel	DIFOSAN, ORTHODIFOLATAN Nombreuses spécialités "
Quinones	dithianon	DELAN
Quinoléine	oxyquinoléate de cuivre	QUINOLATE 400
Sulfamides	tolylfluanide	METHYLEUPARENE

* En raison de la présence de souches résistantes à la tavelure, ces produits sont à réserver pour les traitements de rattrapage.

DIRECTEUR-GÉRANT J. THIAULT

P92

GRANDES CULTURES

COLZA.-

. Gros charançon de la tige

- HAUTE-VIENNE : les captures sont nulles dans les régions de : ST-JUNIEN, ST-JUNIEN-LES-COMBES, NANTIAT où la culture atteint les stades C2-D1 (boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales).

elles sont faibles dans les régions de MORTEMART et VERNEUIL-s/VIENNE (stade D1).

- CREUSE : au stade D2, aucune capture n'a été relevée jusqu'à présent dans le secteur de BOUSSAC.

En conséquence, aucun traitement spécifique contre ce ravageur n'est à effectuer dans ces deux départements.

Le colza est au stade D1-D2 dans les régions de : CHARMES, COGNAT-LYONNE, ETROUSSAT, NAVES, NADES, ST-GERAND-de-VAUX et TRETEAU (Allier) ainsi que dans celles de MEZEL, PERIGNAT-les-SARLIEVE et COURNON (Puy-de-Dôme). Un traitement avait été conseillé dans un précédent bulletin (premiers jours de la semaine du 16 au 21 Mars).

Il est rappelé qu'une intervention ne se justifie plus dès que le colza a atteint une hauteur de 20 cm.

. Méligèthes

Les captures ont débuté depuis le 19/3 dans la région de TRETEAU (Allier)

Le seuil d'intervention est atteint lorsqu'on note la présence :

- d'un insecte en moyenne par pied au stade D1-D2 (boutons accolés)
- de 2 à 3 insectes par inflorescence au stade E (boutons séparés).

Consulter le tableau des produits transmis (bulletin n° 173 du 12 mars) au cas où une intervention serait à effectuer.

VIGNE

VERS GRIS.- (chenilles de noctuelles)

Les bourgeons sont rongés ou évidés, les jeunes pousses peuvent être dévorées.

Les larves de moeurs nocturnes s'abritent pendant la journée au pied des ceps. Des dégâts ont été notés en 1980 au début du printemps dans quelques vignobles du Puy-de-Dôme.

Surveiller l'activité de ces ravageurs et intervenir dès l'apparition des premières attaques.

Les appâts à base de carbaryl, d'endosulfan, de lindane ou de toxaphène **utilisés** :

- soit prêts à l'emploi (40 kg/ha),
- soit confectionnés en mélange avec du son (60kg/ha)

donnent de bons résultats.

Epandre l'appât le soir de préférence sur le sol à la base des ceps.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire,

A. FARGEIX.

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.